

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF

A SA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION

Manille (Philippines), 20-21 mai 1997

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour de la session	2
2. Liste des décisions	3
3. Décisions prises par le Conseil	5
4. Liste de participants	24
ANNEXE	25

1. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Secrétaire général
3. Mise en oeuvre du programme général de travail de l'Organisation pour la période 1996-1997
4. Questions administratives, financières et statutaires
 - a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière et plan de dépenses pour 1997
 - b) Rapport du Comité du budget et des finances
 - c) Adoption de Règles pratiques financières et administratives
 - d) Rapport des Commissaires aux comptes et comptes de gestion de l'Organisation relatifs à l'exercice financier 1996
 - e) Clôture, après vérification, des comptes de gestion afférents à la dixième période financière (1994-1995)
 - f) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts
 - g) Contributions des Membres effectifs, associés et affiliés
5. Recommandation par le Conseil exécutif à l'Assemblée générale d'un candidat au poste de Secrétaire général pour la période 1998-2001
6. Projet de programme de travail et de budget pour la période 1998-1999
 - a) Projet de programme-budget préparé par le Secrétaire général
 - b) Rapport du Comité technique du programme et de la coordination
 - c) Rapport du Comité du budget et des finances
7. Membres affiliés
 - a) Rapport du Président
 - b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
8. Rapport sur la préparation de la douzième session de l'Assemblée générale
9. Lieu et dates de la cinquante-sixième session du Conseil exécutif
10. Examen et adoption des projets de décision de la cinquante-cinquième session du Conseil exécutif

2. LISTE DES DECISIONS

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(LV)	Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	5
2(LV)	Rapport du Secrétaire général (point 2 de l'ordre du jour)	5
3(LV)	Mise en oeuvre du programme général de travail de l'Organisation pour la période 1996-1997 (point 3 de l'ordre du jour)	6
4(LV)	Questions administratives, financières et statutaires : a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière et plan de dépenses pour 1997 (point 4 a) de l'ordre du jour)	8
5(LV)	Questions administratives, financières et statutaires : c) Adoption de Règles pratiques financières et administratives (point 4 c) de l'ordre du jour)	10
6(LV)	Questions administratives, financières et statutaires : d) Rapport des Commissaires aux comptes et comptes de gestion de l'Organisation relatifs à l'exercice financier 1996 (point 4 d) de l'ordre du jour)	11
7(LV)	Questions administratives, financières et statutaires : e) Clôture, après vérification, des comptes de gestion afférents à la dixième période financière (1994-1995) (point 4 e) de l'ordre du jour)	12
8(LV)	Questions administratives, financières et statutaires : f) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts (point 4 f) de l'ordre du jour)	13
9(LV)	Questions administratives, financières et statutaires : g) Contributions des Membres effectifs, associés et affiliés (point 4 g) de l'ordre du jour)	14

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
10(LV)	Recommandation par le Conseil exécutif à l'Assemblée générale d'un candidat au poste de Secrétaire général pour la période 1998-2001 (point 5 de l'ordre du jour)	16
11(LV)	Projet de programme de travail et de budget pour la période 1998-1999 : a) Projet de programme-budget préparé par le Secrétaire général (point 6 a) de l'ordre du jour)	17
12(LV)	Membres affiliés : a) Rapport du Président (point 7 a) de l'ordre du jour)	18
13(LV)	Membres affiliés : b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (point 7 b) de l'ordre du jour)	19
14(LV)	Rapport sur la préparation de la douzième session de l'Assemblée générale (point 8 de l'ordre du jour)	20
15(LV)	Lieu et dates de la cinquante-sixième session du Conseil (point 9 de l'ordre du jour)	21
16(LV)	Remerciements au pays-hôte	22
17(LV)	Remerciements au Président	23

3. DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

CE/DEC/1(LV)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour
(documents CE/55/1 prov. et CE/55/1 prov. annot.)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné la proposition visant à avancer l'examen du point 8 et de l'inscrire à son ordre du jour définitif en tant que point 5,

Constatant qu'une majorité de délégations se montre favorable à l'examen de tous les points de l'ordre du jour provisoire à la présente session conformément à cette proposition,

Décide d'adopter l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session ainsi modifié.

.....

CE/DEC/2(LV)

Rapport du Secrétaire général

Point 2 de l'ordre du jour
(document CE/55/2)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu le rapport présenté par le Secrétaire général,

1. Le remercie des informations données dans son rapport sur la situation actuelle de l'Organisation ;

2. Partage les grandes orientations qui y sont exposées et encourage, sur cette base, le Secrétaire général à poursuivre le processus d'adaptation de l'Organisation ;

Constatant l'intérêt manifesté par ses Membres à l'égard d'une prompte ratification des divers amendements, adoptés par l'Assemblée générale, des Statuts de l'Organisation,

3. Demande au Secrétaire général, avec la coopération de l'Etat-hôte, dépositaire des Statuts, de l'informer à sa cinquante-sixième session de la dernière situation de ratification des divers amendements et ce, en vue d'encourager les Etats ne les ayant pas encore ratifiés à le faire aussitôt que possible.
-

CE/DEC/3(LV)

**Mise en oeuvre du programme général de travail
de l'Organisation pour la période 1996-1997**

Point 3 de l'ordre du jour
(document CE/55/3)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'avancement de l'application du programme général de travail de l'Organisation pour la période 1996-1997 depuis sa cinquante-quatrième session,

1. Prend acte des résultats enregistrés en 1996 et des perspectives pour 1997 en ce qui concerne les missions sur le terrain et l'exécution des projets de coopération technique ;
2. Constate avec satisfaction qu'en 1996, l'Organisation a connu une légère augmentation de ses activités de coopération technique malgré le climat défavorable résultant de l'évolution des politiques et mécanismes de coopération technique du PNUD ;

3. Invite le Secrétaire général à encore intensifier les efforts du Secrétariat visant à sensibiliser les gouvernements à l'importance du tourisme et à développer les contacts avec les organismes de financement multilatéraux et bilatéraux ;
4. Note avec intérêt les résultats satisfaisants des réunions des Commissions régionales, qui se sont toutes tenues, en même temps que des séminaires techniques, avant la présente session du Conseil, ainsi que le calendrier des réunions techniques prévues pour les différentes régions dans le courant de cette année ;
5. Remarque les progrès accomplis dans la création et la mise en oeuvre des divers instruments nouveaux d'éducation et de formation prévus au programme ;
6. Exprime sa satisfaction à propos de l'initiative du réseau des centres d'éducation et de formation de l'OMT consistant à offrir de nouveaux cours et de nouvelles bourses aux fonctionnaires des Administrations nationales du tourisme, en plus de ceux déjà offerts avec le concours des gouvernements de la France et de l'Italie ;
7. Note avec intérêt les diverses réunions sur le tourisme et l'environnement organisées par l'OMT ou avec sa participation, ainsi que les conférence et exposition mondiales sur les investissements touristiques tenues à Milan à l'occasion de la Foire internationale du tourisme BIT 1997 ;
8. Prend note des différentes publications statistiques classiques diffusées au cours des premiers mois de 1997 ;
9. Prend acte des progrès accomplis dans la mise à jour de grands projets d'études, tels que les prévisions relatives au tourisme mondial et l'étude sur les budgets et les activités de promotion des Administrations nationales du tourisme, dans l'élaboration du compte satellite du tourisme et dans la préparation de la Conférence internationale de 1998 sur les statistiques et la mesure de l'importance économique du tourisme ;
10. Relève avec intérêt les diverses activités opérationnelles menées, en cours ou prévues pour la mise en oeuvre du programme de travail dans le domaine de la qualité du développement touristique ;

Constatant qu'en dépit de l'excellente coopération existant, en matière de libéralisation du commerce des services touristiques, entre l'Organisation mondiale du tourisme et l'Organisation mondiale du commerce, le sigle anglais qu'emploie cette dernière, à savoir WTO, crée une confusion entre l'identité des deux institutions,

Sachant que, malgré l'évidente antériorité de l'Organisation mondiale du tourisme dans l'utilisation de ce sigle, les démarches à ce sujet auprès du Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce n'ont pas abouti, et préoccupé du fait que cette situation provoquera dans l'avenir de sérieux problèmes,

11. Prie les responsables du tourisme des Etats Membres de l'Organisation qui sont également Membres de l'Organisation mondiale du commerce de soulever le problème posé par cette confusion de sigles au plus haut niveau au sein de leurs gouvernements et de tenir le Secrétaire général informé du résultat de leurs interventions ;
12. Invite le Secrétaire général à informer le Conseil des résultats de ces démarches dès qu'il sera en mesure d'en faire la synthèse ;
13. Approuve les recommandations de la première réunion de la "task force" sur la prévention de l'exploitation des enfants par le tourisme ;
14. Félicite le Secrétaire général pour l'initiative qu'il a eue d'organiser un séminaire de perfectionnement en tourisme à l'intention des diplomates, dans le cadre des activités de sensibilisation du Secrétariat, et
15. Prend note avec satisfaction du large écho dans les médias des informations diffusées par l'Organisation, du grand nombre des nouvelles publications parues depuis sa session précédente et de la remarquable progression des ventes.

.....
CE/DEC/4(LV)

Questions administratives, financières et statutaires

a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation et plan de dépenses pour 1997

Point 4 a) de l'ordre du jour
(documents CE/55/4 a), CE/55/4 a) Add.1, CE/55/4 a) Add.2 et CE/55/4 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation,

Ayant entendu les communications présentées par le Secrétariat et examiné le rapport du Comité du budget et des finances,

1. Prend note du rapport présenté sur le plan de dépenses de 1997 pour l'exécution du programme de travail et de son équilibre avec les recettes attendues ;
2. Constate que dans la prévision de dépenses effectuée pour l'exercice en cours, la limite des crédits approuvés par l'Assemblée générale à cet effet a été respectée ;
3. Prie instamment les Membres qui n'ont pas encore satisfait à leurs obligations financières de prendre les mesures nécessaires pour payer leur contribution de 1997 dans les délais les plus brefs, afin de faciliter l'exécution sans retard du programme ;
4. Approuve la révision de l'échelle des traitements des fonctionnaires de la catégorie des services organiques et des catégories supérieures, avec effet rétroactif au 1er janvier 1997, conformément aux dispositions du Statut et du Règlement du personnel en vigueur et à la recommandation des Nations Unies d'incorporer 5,26 pour cent de l'ajustement de poste au traitement de base, suivant le principe qui consiste à ne produire ni perte ni gain ;
5. Prend note de l'information apportée par le Secrétaire général concernant le problème de l'appartenance des Emirats Arabes Unis à l'OMT et des arriérés dus par ce pays, l'autorise à conclure avec cet Etat un accord sur les bases ainsi déterminées, et demande de le tenir informé lors de sa prochaine session, des conséquences budgétaires et comptables des décisions qui seront proposées à cet égard à l'Assemblée générale ;
6. Approuve également la suppression du Fonds fiduciaire "Membres de la région Asie du Sud", en application de l'article 10.3 c) du Règlement financier et conformément aux décisions prises par la Commission de l'OMT pour l'Asie du Sud lors de sa trente-quatrième réunion.

.....

CE/DEC/5(LV)

Questions administratives, financières et statutaires**c) Adoption de Règles pratiques financières et administratives**

Point 4 c) de l'ordre du jour
(documents CE/55/4 c), CE/55/4 c) Add.1 et CE/55/4 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné les documents CE/55/4 c) et CE/55/4 c) Add.1 relatifs au projet de Règles pratiques financières et administratives, établies pour assurer une gestion financière efficace et fondée sur des principes d'économie,

Ayant eu connaissance du rapport du Comité du budget et des finances sur ce point,

1. Reconnaît l'utilité de ces Règles pour un meilleur contrôle interne des recettes et dépenses, établies en application de l'article 13.1 a) du Règlement financier ;
2. Exprime sa satisfaction concernant le mode de présentation des dispositions en question ;
3. Approuve le nouvel intitulé de ce projet qui s'appellera désormais : "Dispositions financières détaillées" ;
4. Adopte lesdites Dispositions, conformément à l'article 13.1 a) du Règlement financier de l'Organisation, en y incluant les modifications proposées par le Comité du budget et des finances, et
5. Prie instamment le Secrétaire général de mettre au point les dispositions restant à élaborer pour réglementer les modalités d'exécution des dépenses de publications.

.....

CE/DEC/6(LV)

Questions administratives, financières et statutaires

d) Rapport des Commissaires aux comptes et comptes de gestion de l'Organisation relatifs à l'exercice financier 1996

Point 4 d) de l'ordre du jour
(documents CE/55/4 d) et CE/55/4 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport des Commissaires aux comptes et les comptes de gestion de l'Organisation relatifs à l'exercice financier 1996,

Ayant entendu les communications faites par le Secrétariat et examiné le rapport du Comité du budget et des finances,

1. Constate que pendant l'exercice financier 1996, le niveau des dépenses budgétaires s'est maintenu dans les limites des crédits approuvés ;
2. Exprime sa satisfaction face au niveau élevé de recouvrement des arriérés de contributions et des contributions de l'exercice financier 1996 ;
3. Recommande au Secrétaire général de poursuivre en 1997 les démarches entreprises auprès des Membres qui doivent des contributions à l'Organisation afin d'obtenir le règlement de leurs arriérés ;
4. Charge le Secrétaire général d'effectuer des démarches auprès des Etats Membres auxquels appartiennent les ex-Membres affiliés ayant des dettes supérieures à cinq ans, afin de déterminer l'existence actuelle de ces ex-Membres et d'obtenir le règlement de celles-ci, et
5. Prie le Secrétaire général de transmettre à l'Assemblée générale, avec l'avis favorable du Conseil, les comptes de gestion de l'exercice 1996.

.....

CE/DEC/7(LV)

Questions administratives, financières et statutaires

**e) Clôture, après vérification, des comptes de gestion afférents
à la dixième période financière (1994-1995)**

Point 4 e) de l'ordre du jour
(documents CE/55/ 4 e) et CE/55/4 b))

Le Conseil exécutif,

Considérant le document CE/55/4 e), dans lequel sont fournies des informations sur les résultats financiers des comptes de la dixième période financière (1994-1995), après vérification, et le rapport du Comité du budget et des finances relatif à cette question,

1. Constate qu'à la clôture des comptes de la période, au 31 décembre 1996, l'excédent s'élève à 902.616,26 dollars ;
 2. Se félicite de l'importance de cet excédent qui résulte d'un bon recouvrement des arriérés de contributions, et
 3. Décide de traiter de l'affectation de cette somme dans le cadre du point de l'ordre du jour afférent au projet de programme-budget préparé par le Secrétaire général.
-

CE/DEC/8(LV)

Questions administratives, financières et statutaires

**f) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts
et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts**

Point 4 f) de l'ordre du jour
(documents CE/55/4 f) et CE/55/4 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant été informé de l'application aux Membres figurant dans le document CE/55/4 f) des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts,

1. Note avec satisfaction que le Membre effectif **Cameroun** a réduit ses arriérés à un montant inférieur à ses contributions des deux dernières années et a, par conséquent, cessé d'être passible des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement ;

Ayant considéré la situation des Membres qui jouissent de la suspension de l'application des dispositions de l'article 34 et/ou du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts,

2. Prend note également avec satisfaction du fait que jusqu'à la clôture de l'exercice 1996, les Membres **Costa Rica, Rwanda** et **Sénégal** ont entièrement respecté les conditions fixées dans leurs plans de paiement ;
3. Constate que, bien que le Membre effectif **Pérou** n'ait pas respecté les conditions de son plan de paiement au cours des exercices financiers 1995 et 1996, il a versé 33.111,38 dollars pour couvrir sa contribution pour l'exercice financier 1997 et une partie de ses arriérés ;
4. Demande au Secrétaire général de l'informer, lors de sa session juste avant l'Assemblée générale, du respect des engagements pris par ces Membres et, en particulier, par le Pérou, en vue de la décision de maintien de la suspension ou de réapplication des dispositions du paragraphe 13 ;
5. Exprime sa préoccupation pour les arriérés de contributions des Membres passibles des dispositions de l'article 34 des Statuts et/ou du paragraphe 13 des Règles de financement, et

6. Charge le Secrétaire général de poursuivre, ses démarches en vue de convenir avec les Membres de plans de paiement de leurs arriérés de contributions, et d'inciter lesdits Membres à s'acquitter de leurs engagements en la matière.
-

CE/DEC/9(LV)

Questions administratives, financières et statutaires

g) Contributions des Membres effectifs, associés et affiliés

Point 4 g) de l'ordre du jour
(documents CE/55/4 g), CE/55/4 g) Add.1 et CE/55/4 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné les documents CE/55/4 g) et CE/55/4 g) Add.1 relatifs aux contributions des Membres de l'Organisation,

Ayant pris connaissance du rapport du Comité du budget et des finances sur ce point,

Décide de recommander à l'Assemblée générale :

- 1) d'approuver la proposition du Secrétaire général d'introduire dans la formule de fixation des parts contributives des Etats Membres une nouvelle échelle d'abattements sur les facteurs économiques et technique de 50, 75 et 87,5 pour cent lors de l'estimation de la capacité contributive des Etats à faible population et ce, respectivement, pour les Etats à population égale ou inférieure à 1.000.000 d'habitants, à 500.000 habitants et à 100.000 habitants;
- 2) d'approuver la proposition du Secrétaire général d'appliquer en outre une échelle supplémentaire d'abattements directs de 10, 20 et 25 pour cent sur la contribution du dernier groupe du barème des contributions pour les pays à population égale ou inférieure respectivement à 1.000.000 d'habitants, 500.000 habitants et 100.000 habitants et qui se situeraient dans le dernier groupe avant l'application de l'échelle d'abattements dont question au point précédent ;

- 3) d'approuver la proposition du Secrétaire général visant à ce que, dans le calcul des contributions de 1998-1999, la place laissée libre par les Etats-Unis d'Amérique dans le premier groupe du barème des contributions ne soit pas occupée par un autre Membre, dans le but d'éviter tout relèvement de contribution pour les autres Membres de l'Organisation ;
 - 4) d'approuver l'application de la formule en limitant à 12,5 pour cent les variations à la hausse ou à la baisse des contributions des Membres changeant de groupe, pour la période 1998-1999 ;
 - 5) d'instaurer trois niveaux de contributions pour les Membres associés :

Pour les territoires ayant une population supérieure à 100.000 habitants, le premier niveau restera égal à la contribution la moins élevée des Membres effectifs ;

Pour les territoires ayant une population égale ou inférieure à 100.000 habitants, le deuxième niveau aura un abattement de 25 pour cent sur la contribution du premier niveau ;

Pour les territoires ayant une population égale ou inférieure à 50.000 habitants, le troisième niveau aura un abattement de 50 pour cent sur la contribution du premier niveau ;

Les variations de la contribution à la suite de l'application des abattements susmentionnés seront soumises à la limite de 12,5 pour cent ;
 - 6) de fixer le montant de la contribution des Membres affiliés pour 1998-1999 à 1.700 dollars des Etats-Unis par an, dont 1.400 dollars seront affectés au budget de l'Organisation et 300 dollars, au programme de travail des Membres affiliés, et
 - 7) d'autoriser le Secrétaire général à prendre les mesures opportunes pour remplacer la peseta pour l'euro au moment approprié, dans la procédure budgétaire et dans l'évaluation des contributions des Membres.
-

CE/DEC/10(LV)

**Recommandation par le Conseil exécutif à l'Assemblée générale
d'un candidat au poste de Secrétaire général
pour la période 1998-2001**

Point 5 de l'ordre du jour
(document CE/55/8)

Le Conseil exécutif,

Rappelant les articles 12 c) des Statuts et 29.1 de son Règlement intérieur,

Ayant écouté les interventions des quatre candidats qui s'étaient présentés,

Ayant tenu une séance privée conformément à l'article 29.2 de son Règlement intérieur et aux dispositions pertinentes de sa décision 11(LIV) prise à sa cinquante-quatrième session,

Ayant procédé au cours de cette séance à un vote au scrutin secret selon les directives générales pour la conduite des élections au scrutin secret jointes au Règlement intérieur de l'Assemblée générale,

Constatant que le scrutin a donné 14 voix à M. Francesco Frangialli (France), 7 voix à M. Ignacio Aguirre Borrell (Espagne), 3 voix à M. Mustafa El Alaoui (Maroc) et 2 voix à M. David Jacobus de Villiers (Afrique du Sud),

Constatant également que M. Francesco Frangialli a obtenu dès le premier tour de scrutin la majorité requise des Membres du Conseil présents et votants,

Décide de recommander à l'Assemblée générale de nommer M. Francesco Frangialli au poste de Secrétaire général de l'Organisation pour la période allant de 1998 à 2001.

.....

CE/DEC/11(LV)

Projet de programme de travail et de budget pour la période 1998-1999

a) Projet de programme budget préparé par le Secrétaire général

Point 6 a) de l'ordre du jour
(documents CE/55/5 a) rev. et CE/55/5 c))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le projet de programme général de travail et de budget de l'Organisation pour la période 1998-1999, préparé par le Secrétaire général, conformément aux dispositions de l'article 23.2 des Statuts,

Ayant été saisi des rapports du Comité technique du programme et de la coordination et du Comité du budget et des finances,

1. Constate que le projet de budget présenté par le Secrétaire général dépasse l'objectif fixé par le Conseil, vu que sa croissance est négative en termes réels ;
2. Approuve le projet de programme de travail pour la période 1998-1999, estimant qu'il a été élaboré en tenant compte des propositions des Membres ;
3. Décide de remplacer le libellé du programme "Education et formation" par "Développement des ressources humaines" et d'ajouter à celui de "Statistiques et études de marché" l'élément d'"observation économique", afin de mieux refléter la nature de leurs contenus ;
4. Accepte tout spécialement la proposition du Comité technique du programme et de la coordination visant à revoir son mandat, sa composition et ses activités en tenant compte du "Livre blanc" à préparer sur l'avenir de l'Organisation et de ses implications pour le programme de travail de celle-ci ;
5. Recommande à l'Assemblée générale d'autoriser, à titre exceptionnel, le Secrétaire général à cofinancer les dépenses d'une réunion des Commissions régionales quand celle-ci se tient dans un pays classé par les Nations Unies parmi les pays les moins avancés ;

Ayant été informé de la proposition du Secrétaire général concernant l'utilisation de l'excédent disponible de la période financière 1994-1995,

6. Recommande à l'Assemblée générale d'autoriser l'utilisation de cet excédent pour renforcer les activités du programme de travail de l'Organisation pour la période biennale 1998-1999, et
 7. Recommande en outre à l'Assemblée générale d'adopter le projet de programme-budget pour 1998-1999 et prie instamment le Secrétaire général d'exécuter le programme de travail et le budget en fonction des recettes effectives.
-

CE/DEC/12(LV)

Membres affiliés

a) Rapport du Président

Point 7 a) de l'ordre du jour
(document CE/55/6 a))

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport présenté par le Président des Membres affiliés,

1. L'en remercie ;
 2. Manifeste sa satisfaction concernant les activités réalisées par le Comité des Membres affiliés depuis la dernière session du Conseil exécutif en Tunisie ;
 3. Se félicite de la constitution du nouveau Conseil consultatif des Membres affiliés et prend en considération ses propositions d'action ;
 4. Prend note avec satisfaction de la signature d'un accord entre le Gouvernement espagnol et l'Organisation concernant l'appui apporté au Secrétariat des Membres affiliés au siège, et
 5. Se déclare satisfait de l'augmentation constante du nombre des Membres affiliés.
-

CE/DEC/13(LV)

Membres affiliés

**b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures
à la qualité de Membre affilié**

Point 7 b) de l'ordre du jour
(document CE/55/6 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, qui s'est réuni à Manille le 21 mai 1997 dans le cadre de sa cinquante-cinquième session,

1. Fait siennes les recommandations du Sous-Comité ;
2. Décide de soumettre à la douzième session de l'Assemblée générale les candidatures à la qualité de Membre affilié énoncées ci-après :
 1. Asesores Turísticos Internacionales (ATI) (Espagne)
 2. Asociación Ecuatoriana de Agencias de Viajes, Operadores de Turismo y Mayoristas (ASECUT) (Equateur)
 3. Bechtel Corporation (Etats-Unis d'Amérique)
 4. Câmara de Turismo do Estado do Rio Grande do Sur (Brésil)
 5. Centre for Leisure & Tourism Studies - North London University (CELTS) (Royaume-Uni)
 6. Comité régional du tourisme de l'Alsace (France)
 7. CTI - Consultoría Turística Integrada (Brésil)
 8. European Union of Tourist Officers (EUTO)
 9. Federal Association of the German Tourism Industry (Allemagne)
 10. Fundación Escuela de Negocios - MBA (Espagne)

11. Hungarian Tourism Corporation (Hongrie)
 12. Institute of Tourism Education and Training (Macao)
 13. Institute of Training, Research and Operational Consultancy (INSTROC) (Iran)
 14. International Institute of Convention Management (Etats-Unis d'Amérique)
 15. International Trade & Exhibitions Group (ITE) (Royaume-Uni)
 16. ITM- Consultores en Hostelería & Turismo (Espagne)
 17. Russian Association of Travel Agencies (Fédération de Russie)
 18. Russian Hotel Association (Fédération de Russie)
 19. Swiss Hotel Association - Hotel Management School "Les Roches" (Suisse)
 20. The Tourism Partnership (Royaume-Uni)
 21. University of Veszprém (Hongrie)
 22. Yassawi - State Joint-Stock Tourism Company (Kazakstan)
3. Prend note que Membre affilié The Economist Intelligence Unit a été remplacé par le Membre affilié Travel & Tourism Intelligence (Royaume-Uni).
-

CE/DEC/14(LV)

**Rapport sur la préparation de la douzième session
de l'Assemblée générale**

Point 8 de l'ordre du jour
(document CE/55/7)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris note du rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la douzième session de l'Assemblée générale qui aura lieu à Istanbul (Turquie) du 17 au 24 octobre 1997,

Ayant entendu avec satisfaction l'intervention du représentant de la Turquie sur la préparation de l'Assemblée générale à Istanbul,

1. Prend note avec satisfaction que l'accord entre le Gouvernement de la République turque et l'Organisation a été signé au mois d'octobre 1996, conformément à la procédure arrêtée lors de la onzième session de l'Assemblée générale pour le choix du lieu de ses sessions ;
 2. Réitère ses remerciements aux autorités turques pour les efforts déjà accomplis en vue d'assurer le succès de la session d'Istanbul de l'Assemblée générale, et
 3. Prend dûment compte de la structure de l'Assemblée et du déroulement sur huit jours des différentes activités, notamment l'organisation de trois tables rondes ainsi que du programme particulier destiné aux Membres affiliés.
-

CE/DEC/15(LV)

**Lieu et dates de la cinquante-sixième session
du Conseil**

Point 9 l'ordre du jour
(document CE/55/9)

Le Conseil exécutif

1. Décide de tenir ses cinquante-sixième et cinquante-septième sessions à Istanbul (Turquie) les 17, 18 et 24 octobre 1997, dans le cadre de la douzième session de l'Assemblée générale, et
 2. Prend note avec satisfaction de l'invitation du Portugal d'accueillir à Lisbonne sa cinquante-huitième session dans le cadre de l'EXPO 98 les 5 et 6 juin 1998.
-

CE/DEC/16(LV)

Remerciements au pays-hôte

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné les différents points de l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session dans des conditions d'efficacité et de confort remarquables, grâce aux facilités généreusement mises à sa disposition par le Gouvernement des Philippines,

1. Exprime sa très vive gratitude au Gouvernement philippin,
2. Le remercie également d'avoir eu l'initiative d'organiser une Rencontre des chefs de file du tourisme mondial sur l'impact du tourisme sur la société et se sent honoré par la présence de S.E. M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines, à son ouverture, et
3. Prie Mme Mina Gabor, Secrétaire du tourisme des Philippines de bien vouloir transmettre à S.E. M. Ramos l'expression de la très vive satisfaction des Membres du Conseil qui ont pu apprécier le sens traditionnel de l'hospitalité philippine et la qualité de la destination où ils ont été accueillis.

.....

CE/DEC/17(LV)

Remerciements au Président

Le Conseil exécutif,

Reconnaissant les qualités humaines et professionnelles qui ont fait de S.E. M. Slaheddine Maâoui un Président exemplaire et exceptionnel,

Convaincu que la sérénité et la capacité de travail de M. Maâoui ont grandement contribué à rehausser le prestige du Conseil exécutif et, par conséquent, celui de l'OMT,

1. Exprime sa satisfaction pour la remarquable compétence avec laquelle il a mené les débats sur les principaux points de l'ordre du jour de cette session, ce qui a permis de dégager les décisions les plus délicates dans les meilleures conditions, et
2. Adopte la présente motion de remerciements en témoignage de gratitude et d'estime envers M. Slaheddine Maâoui pour son action à la tête du Conseil exécutif.

4. LISTE DE PARTICIPANTS

Etaient présents à la cinquante-cinquième session du Conseil exécutif :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Afrique du Sud, Cameroun, Chili, Chypre, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Guatemala, Inde, Israël, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Malaisie, Mexique, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, Roumanie, Seychelles, Tunisie, Turquie, ainsi que l'Espagne en tant que Membre privilégié.
2. Le représentant des Membres associés (Macao).
3. Les Présidents des Commissions régionales suivantes : Afrique, Amériques, Asie de l'Est et le Pacifique, Asie du Sud, Europe et Moyen-Orient.
4. Les représentants des Etats Membres suivants : Arménie, Autriche, Burkina Faso, Equateur, Gabon, Jordanie, Lesotho, Maroc, Niger, Nigeria, Ouganda, Pologne, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Uruguay et Yémen, en tant qu'observateurs.
5. Le Saint-Siège en tant qu'Observateur permanent.
6. Le Président des Membres affiliés (Fédération internationale des opérateurs de tours - IFTO).
7. Le Président du Comité du budget et des finances (Allemagne).